

Le matériel :

- Les oiseaux sont fournis par la compagnie (l'oiseau est en plâtre et recouvert d'une peinture noire).
- Les cartes peuvent être décorées par les titrés de l'année précédente. S'il n'y a pas de carte proposé alors la compagnie mettra une carte simple.

Les catégories :

Un archer ne peut faire partie que d'une seule catégorie et ne peut pas en changer en cours de journée.

- Le tir du Roy est ouvert à tous les archers de la compagnie. Le tir se fait à une distance de 50 mètres avec un arc classique.
- Le tir du Roitelet (Prince) est ouvert à tous les archers ne disposant pas du niveau requis pour le tir du Roy. Le tir se fait à une distance de 30 mètres.
- Le tir du Champion du Roy est ouvert à tous les archers. Le tir se fait à une distance de 70 mètres.
Seule catégorie autorisant les arcs à Poulies
- Le tir de l'Ecuyer est ouvert aux jeunes débutant de l'année ne pouvant tirer à 30 mètres. Le tir se fait à une distance de 15 mètres.

Organisation :

Ordre de tir : (identique pour chaque catégorie)

1. Le tenant du titre (s'il n'a pas changé de catégorie).
2. L'archer le plus ancien en âge ...
Puis dans l'ordre décroissant des âges
Jusqu'à l'archer le plus jeune

La fin du tir du Roy suit les règles suivantes :

- À la touche de l'oiseau désignant le gagnant de la catégorie.
- 3h après le début des tirs, si des catégories n'ont pas de vainqueur :
Les archers restant avancent de 5m toute les 4 volées.